

NOTRE Bibliothèque Muni. Sherbrooke N. Ville

Gin Canadien CROIX D'OR

10 oz. \$1.05-26 oz. \$2.40-40 oz. \$3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal

L'AUTORITÉ

3 CENTS

REDIGEE EN COLLABORATION

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal.

Administration: Suite 415-416, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

25e ANNEE — No 1375

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 20 JUILLET 1940

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef.

Abonnement: \$2.50 par année

Est-ce que la France va périr?

Oui, si elle confie de nouveau ses destinées à la bande de vieux politiciens pourris qui essaient de reconquérir le pouvoir. — Comment le soldat français ignorait lui-même pourquoi il se battait. — Une débâcle presque sans égale dans l'histoire. — Sans réaction violente, la France sombrera dans l'ignominie.

Les Français sont-ils capables de se gouverner eux-mêmes? Leur faut-il au contraire un dictateur comme Napoléon ou un roi à poigne d'acier comme Louis XIV? Ils auront bientôt à se prononcer là-dessus, et dans le bon sens, si la France ne veut pas mourir.

La IIIème République a succombé dans une mer de boue et de sang, sous l'avalanche de 110 cabinets en moins de 70 ans. On s'accorde maintenant à dire que ce régime était le plus pourri jamais vu en aucun pays depuis le début du siècle. Et chose incroyable, les politiciens qui ont mené le pays poings et pieds liés à la ruine, les Herriot, les Paul-Boncour, les Chautemps, les Daladier, les Delbos, étaient aujourd'hui de reconquérir le pouvoir, comme s'ils étaient eux-mêmes inconscients du mal qu'ils ont fait, ou s'ils pensaient leurs concitoyens inconscients.

D'après les dernières dépêches, ce qui a induit le maréchal Pétain à transporter à Paris le siège de son gouvernement, c'est la menace de ces mêmes politiciens tarés qui, moins d'un mois après la conclusion de l'armistice, tendent déjà des manoeuvres de coulisses et des compromis.

Ils avaient déjà traité le maréchal Pétain, le général Weygand de traités pour avoir demandé cet armistice, quand on sait que l'armée française n'avait plus de munitions que pour trois jours. N'est-ce pas de la plus abjecte démagogie? Seulement les Français, encore sous l'effet de leur profonde stupeur d'avoir été vaincus en moins de dix jours, dans la bataille décisive, se ressaisissent sûrement et, à moins d'être pris de folie collective, ils colleront au mur ces évergumènes.

On s'est souvent demandé le pourquoi de cette débâcle soudaine, qui fut encore beaucoup plus complète que les dépêches ne l'ont rapporté, à en croire des témoins oculaires, correspondants de journaux américains. L'un d'eux, M. Ralph Delahaye Paine, déclare que les officiers, autresfois l'orgueil de l'armée française, furent les premiers à fuir le camp. Les troupes ne formaient plus qu'une cohue avec les réfugiés, ceux-ci s'emparant des voitures militaires, et les soldats quittant les rangs pour fuir plus vite. On en retrouva 600 dans un seul café de Paris.

LE POURQUOI DE LA GUERRE

Cette démoralisation eut certes plusieurs causes, et l'une de celles indiquées fut que le soldat français ne savait pas au juste pourquoi il se battait. Un journal de droite: "Je Suis Partout", en date du 10 mai, précisément le jour de l'invasion des Pays-Bas et de la Belgique, paraissait se rendre compte de ce fait en écrivant:

"Les Français ne se battent pas pour des mots. Ils ne se battent pas pour des idéologies. Franchement, combien de soldats, à la fameuse question: "Pourquoi te bats-tu?" répondraient: "Moi, monsieur, je me bats pour la Démocratie, pour les Droits de l'Homme, pour l'Ideal Humain"? Quand on voit certains feuille affirmer le plus sérieusement du monde, que l'enjeu de la guerre actuelle, c'est le concept personnel de M. Léon Blum, de M. Albert Bayet et de toute la séquelle de vieux politiciens de gauche, de vieux profiteurs d'éloges, de vieux combinards de couloirs, de vieux et jeunes prébendiers de ministères, on est vraiment pris de crainte. Si par hasard nos jeunes combattants prenaient au sérieux ces affirmations, comment réagiraient-ils? Riraient-ils ou s'indigneraient-ils.

"Nos vieux plaisantins ont fait marcher aux urnes pendant des années et des années des centaines de milliers, pour ne pas dire des millions d'ouvriers, en régnant sur tous les tons: "L'union des travailleurs fera la paix du monde". Une conviction s'ancrait dans les esprits jusqu'aux plus sages. "On peut tout de même bien vivre sans être Français." De lâches consignes étaient propagées: "Plus de patrie... soyons Européens." On chantait (mais, au fait, pourquoi ne le chante-t-on plus?): "L'Internationale fera le genre humain". S'agit-il d'une décadence?"

Comme on le voit, beaucoup de Français, depuis le Front Populaire, étaient plutôt disposés à donner le baiser de paix au Russe, à l'Allemand, à l'Italien, à l'Espagnol, à l'Esquimaux et au Patagon qu'à se battre. D'autant plus que de 1914 à 1918 les politiciens genre Briand promettaient que c'était la dernière guerre et que les Poilus ne devaient pas craindre de sacrifier leur peau afin d'assurer à leurs fils et à leurs petits-fils une paix sans mélange qu'on essaya de consolider, par la suite, sous l'égide de la Société des Nations, dans le palais de laquelle le verbeux Aristide prononça ses discours les plus sonores en les bourrant le plus possible des tremolos dont il était prodigue.

Si la politique française était pourrie, la presse ne l'était pas moins. Une partie était achetée par l'Allemagne, une autre par l'Angleterre et une autre par l'Italie. Les fonds secrets destinés à la propagande dans les pays étrangers étaient distribués aux journaux locaux au pouvoir. Que sont devenus tant de millions et de millions votés pour les armements, si l'on songe que l'armée s'est tout à coup trouvée devant l'armée allemande sans les avions, sans les chars d'assaut et sans même les mitrailleuses qu'il lui fallait?

Une semblable ignominie ne crie-t-elle pas vengeance au ciel? Les bolchevicks ont massacré leurs ministres et leurs généraux, en 1917-18, sans parler des grands ducs, pour moins que cela. Si les Français d'aujourd'hui sont trop achetés pour réagir contre leurs politiciens tarés, et n'appuient pas un gouvernement soucieux de sauver ce qui reste de la France, c'est qu'ils sont les fils dégénérés de leurs grands ancêtres. D'où leur était venue cette prétention de vaincre à eux seuls une Allemagne de 80 millions d'habitants, lorsque la natalité française était tombée à 616,000 par année. Est-ce avec des robots désarmés qu'ils espéraient vaincre les Boches? L'observateur impartial ne peut s'empêcher d'être confondu de surprise, de stupeur, d'exaspération, en prenant connaissance d'un tel état de choses.

GILBERT LARUE.

Les nôtres ont tout autant de chances d'aspirer aux honneurs



L'enregistrement national, qui commencera le 14 août prochain, commence déjà à faire parler de lui. Voilà un enfant qui bien avant sa naissance aura connu la notoriété. Ce qui n'est pas peu dire. De sorte que pour pouvoir vous enregistrer suivant les termes mêmes de la loi, il vous faudra prouver à la face du monde, que vous êtes bien, bien vivant et que vous êtes né viable. Tout ceci par le truchement d'un petit document, que vous et moi nous sommes procuré dans les étranges circonstances, mais que nous avons depuis lors relégué aux oubliettes. Il faudra de plus prouver l'âge exact. Cette clause de la loi ne plaira peut-être pas à tout le monde, surtout ces dames qui, généralement n'aiment pas à ce que le secret qui entoure leur date de naissance, devienne un secret de Polichinelle. Quant aux hommes, si parmi eux il s'en trouve qui, dans le cours ordinaire des choses, auraient été tentés d'usur de coquetterie et se faire passer pour plus jeunes qu'ils ne le sont, nous ne croyons pas que cette fois, ils usent du truc qui les desservirait plutôt qu'il ne leur serait utile. Dura lex sed lex.

La course aux mariages, samedi et dimanche, a été ni plus ni moins qu'une farce fantastique. De braves gens qui quelques heures auparavant n'auraient pas même songé à se mettre la corde au cou pour le reste de leurs jours, en vinrent aux grandes décisions. Dans le cas qui nous occupe on a pu voir jusqu'à quel point l'égoïsme que l'on prête si facilement aux hommes, et aux hommes seulement, a pu se manifester. Car il ne faut pas oublier que les femmes n'étaient tout au plus qu'étrangères à cette panique de jeunes gens, craignant de porter trop tôt l'uniforme et le havre-sac. On ne nous dit cependant pas combien de ces braves à trois poils ont dû se résigner à demeurer célibataires, malgré eux, devant le refus de certaines conjointes de se plier à leurs caprices apeurés, ou bien encore faute du matériel requis pour effectuer une union complète et tout à fait légale. Parmi eux se trouvent des célibataires de ce monde, tels que les laids, les boiteux, les infirmes, les sales caractères, les timides, les peureux, les effrontés, les avares, les ladres, et que sais-je, tous gens qui n'auraient pas demandé mieux que d'échapper aux rigueurs de la loi. Peut-on appeler cela du courage?

Agrandissement

Windsor, Ont. — M. W. R. Campbell, président de l'organisation canadienne de Ford, annonce aujourd'hui que sa compagnie affectera une somme de \$700,000 à l'agrandissement immédiat de son usine de Windsor. Cet agrandissement a pour but de hâter la fabrication du matériel de guerre commandé par le gouvernement canadien.

Cette extension augmentera de 109,440 pieds carrés les 15 acres de l'atelier mécanique de Ford à Windsor; elle sera entièrement consacrée à la production de matériel de guerre. On demanda des soumissions pour la construction de la charpente d'acier, le 15 juin. Le 22 juin, la Canadian Bridge Company, de Windsor, recevait le contrat. Dans une lettre M. Campbell, président de l'entreprise, vendredi dernier, le contrat général de l'entreprise.

"Nos destinations cette addition à notre usine à la fabrication de portemitrailleuses du type "universal" pour le gouvernement canadien, déclara M. Campbell. Nous avons récemment accepté de fournir ces véhicules aussitôt que possible, à raison de 50 par semaine. Et, comme ce rythme de fabrication exige de l'espace supplémentaire, nous bâtons par tous les moyens la construction de ce bâtiment."

"Cette augmentation nous permettra également d'activer la fabrication d'autres types de véhicules militaires tels que camions ou tracteurs d'artillerie", ajouta M. Campbell.

Il fit remarquer que plus de 50 pour cent de la capacité productive de la compagnie était consacré à la fabrication d'unités militaires pour l'Empire britannique et que la nouvelle addition allait considérablement augmenter cette proportion.

La nouvelle annexe sera du type le plus moderne, avec charpente d'acier et murs de béton armé à chassiss d'acier. Des planchers en blocs de bois, un excellent système de ventilation et d'autres perfectionnements assureront le bien-être des ouvriers qui l'occuperont.

Dans le domaine militaire. — Au lieu de nous complaire dans notre beau désintéressement ou de notre insouciance, faisons en sorte de nous imposer. — L'importance de l'entraînement physique et militaire, à l'école et au sortir du collège. — Le service militaire devrait être obligatoire pour tous, sans distinction, pour une période d'au moins un an.

Nous avons maintes fois entendu des gens maugréer contre le fait que les nôtres n'occupent pas encore, dans le domaine militaire, tous les postes de commandement auxquels ils ont droit, proportionnellement à notre importance numérique. Dans ce cas, les officiers devraient être pour le moins un tiers de langue française, mais ce n'est pas un fait. Certains, au nationalisme plus bouillant qu'agissant, en conclueront que l'ostracisme de nos concitoyens de langue anglaise, a rendu cet état de choses possible. Cependant, il n'en est pas ainsi. Nous avons chez nous tous les éléments requis. Ce qui nous manque, c'est ce sens aigu de nos responsabilités et de nos droits, que nous ne faisons valoir que trop tard ou au moment inopportun. Chez nos concitoyens de langue anglaise, on n'a pas attendu que le Canada soit en guerre pour jouer au soldat. Nous avons bien chez nous quelques exceptions et pas des moindres, telles que le Brigadier J. P. U. Archambault, commandant du district militaire No 4, de Montréal, un héros du 22ème Régiment, le brigadier-général T. L. Tremblay et quelques autres, mais proportionnellement à notre population, nous sommes en état d'infériorité manifeste.

Ce qu'il y a de bon chez nos voisins mérite assurément que nous le copions. Chez eux, l'éducation intellectuelle marche de pair avec l'éducation physique. C'est en somme la confirmation du vieux proverbe latin: "Mens sana in corpore sano" (Esprit sain dans un corps sain). Et c'est justement ce qui fait défaut chez nous. Il est beau et bon de planer dans les sphères éthérées d'une mystique quelconque, mais il convient aussi de revenir de temps à autre sur la terre ferme, pour faire face aux réalités toujours présentes. Ce qui fait que nos amis anglais possèdent cette assurance et cet aplomb, qui parfois nous manquent, c'est que, dès leur jeune âge, on leur fait exécuter des exercices de culture physique et qu'une fois rendus à l'âge d'homme, ils ne craignent pas d'endosser l'uniforme pour se tenir en forme. Chez nous, la plupart de ceux qui sortent frais émoulus de nos collèges ou institutions d'enseignement, se tiennent ou mal ou nonchalamment et ils n'ont pas cette allure martiale qui en impose. Les Canadiens français ne sont pas assurément plus dépourvus que leurs congénères anglais, mais ces choses-là ne les intéressent pas et il faut retracer cette lacune dans leur éducation proprement dite.

A notre avis, nous estimons que tout jeune homme devrait pendant son stage au collège subir un entraînement physique quelconque, de gré ou de force et par la suite exécuter des manoeuvres militaires pendant au moins un an. Cela forme le caractère, la santé du corps ne s'en porte que mieux. Mais c'est une chose que l'on néglige trop.

(Suite à la page 2)

Pourquoi ne pas répartir de façon équitable le versement des impôts?

Il n'est pas donné à tout le monde de verser la forte somme avec allégresse, au fisc. — Une suggestion qu'il convient de reprendre... les gens ayant tellement la tête dure. — Me Honoré Parent, homme de bon sens, verra sûrement à lui donner suite.

Puisque désormais l'administration de la cité de Montréal échappe pour un bon bout de temps au conseil municipal élu en décembre 1938, ne serait-il pas approprié que la Commission Municipale du Québec, qui a présentement la haute main sur la dite administration apporte certaines réformes que nous avons déjà préconisées ici même et qui, à notre sens, faciliteraient de beaucoup la rentrée des taxes et impôts du passé et ceux que l'on a majorés depuis? Si le prix de vente de certains produits et les taxes se sont accrues de façon appréciable, depuis le mois de septembre dernier, par contre les émoluments, salaires n'ont pas augmenté dans la même proportion. De sorte que ceux qui ont à régler leurs comptes avec le fisc se trouvent dans une situation gênante. Ceci est vrai de ce temps-ci particulièrement et surtout à la veille du 1er septembre, alors que doit s'effectuer la rentrée de la taxe d'eau, et des impôts spéciaux promulgués à la dernière session de la Législature.

Pourquoi l'administrateur-délégué de la Commission Municipale, Me Honoré Parent, C. R., homme assurément bien posté pour accueillir des suggestions raisonnables, ne proposerait-il pas à qui de droit, que le versement de ces impôts soit réparti sur une base équitable, à savoir que ce paiement devrait être fait en deux temps, au lieu d'un seul, de façon à ne pas grever le budget des contribuables? Dans le passé, avec une administration d'élite élue par le peuple, nombre de gens trop pauvres pour ce faire et avec l'aide de leurs représentants au conseil municipal, ont pu s'exempter de verser leur part au trésor. Il leur suffisait de se dire chômeurs, bénéficiaires d'allocations de chômage et le tour était joué. Mais combien de gens qui ne peuvent pas avoir pareils privilèges ou les invoquer, ga-

(suite à la page 2)

Le Duc de Windsor sera-t-il de nouveau Roi d'Angleterre?

(Dépêche spéciale à l'"Autorité")

New-York, 20. — La nomination du duc de Windsor comme gouverneur des Iles Bahamas n'a pas été sans répercussions aux Etats-Unis, et il y avait de quoi! Après avoir été souverain d'un Empire de 450 millions d'âmes, devenir gouverneur d'une population noire de 60 mille, il y a de la marge. Aussi bien les Yankees, qui ne sont jamais à court d'imagination, ont-ils trouvé à cela une explication aussi ingénieuse que sensationnelle, d'autant plus que le duc et la duchesse se sont arrangés pour couvrir leur passage à New-York d'un voile de mystère.

D'après la rumeur en cours, le gouvernement anglais aurait été anxieux d'éloigner au plus tôt le duc des Iles Britanniques pour une raison dynastique. On prête à Hitler l'intention, s'il est victorieux, de replacer l'ancien roi sur le trône sous le titre d'Edouard VIII qu'il portait auparavant. Le Führer croirait avoir de cette façon, un sous-führer beaucoup plus malléable que George VI. Le duc de Windsor se prêterait-il à ce rôle? On en doute. Avec cela que Hitler n'a pas encore terrassé le lion britannique!...

\$150,000,000 sont retirés des Banques par les épargnants

Espèce de panique injustifiée qui en est déjà, du reste, au point tournant. — Le gouvernement aurait un moyen facile de faire revenir cet argent aux guichets s'il lui en prenait fantaisie.

(Dépêche spéciale à l'"Autorité")

Ottawa, 20. — On calcule que les dépôts retirés des banques canadiennes par des gens appréhendant la mobilisation partielle ou totale de leurs économies s'élèvent à 150 millions de dollars. Cette espèce de panique n'était aucunement justifiée et, à la suite des assurances venues d'un peu partout, beaucoup d'épargnants commencent à retourner aux guichets. Le produit des nouvelles taxes imposées par le gouvernement fédéral afflue à un tel rythme que point ne sera besoin de recourir à une telle extrémité.

D'ailleurs, si le gouvernement décidait de faire une levée de 10 p. 100 ou plus, comme cela s'est fait dans les pays totalitaires, il ne sera pas à court de moyens pour y arriver, les particuliers dusseut-ils cacher leurs dollars dans la cave, le grenier, l'écurie, ou tout autre endroit. Pour les faire sortir, ces dollars, le gouvernement n'aurait qu'à annuler tous les billets actuellement en circulation et à en émettre des nouveaux, en se servant de la Banque du Canada. Alors, afin de réaliser la valeur des vieux billets, il faudrait tout bonnement se présenter aux banques dans un délai donné et remettre ses vieux billets, ce qui équivaudrait à déclarer du même coup le montant de ses épargnes. Ce ne serait pas plus malin que cela! Le tout était d'y penser...

PASCAL.

Pour ceux qui jugent à tort et à travers les administrations

Le fardeau des impôts doit être supporté aussi allègrement que possible. — Les grands fauteurs de la situation qui nous retombe sur le nez dans la province de Québec. — Mesures justes, légitimes prises par Ottawa pour empêcher une hausse exagérée du coût de la vie.

Depuis quelques semaines, la population de notre province et du pays tout entier a été appelée par nos deux gouvernements à payer des taxes: taxes sur le tabac, les friandises, les vêtements, etc. C'est là un fait et vous avouons que c'est plutôt embêtant d'avoir ses poches vides... de cuivre et d'être obligés de payer six sous pour la traditionnelle eau gazeuse. Mais au lieu de constater le fait brutalement et de nous en tenir là, s'est-on demandé pourquoi nos gouvernements avaient imposé ces nouveaux et lourds impôts. Car il y a une manière intelligente et une manière imbécile de juger les actes d'un gouvernement et les gueulards fanatiques, qui critiquent à tort et à travers tout ce que font nos hommes publics, parce que ceux-ci ne sont pas de leur parti, mériteraient d'aller vivre au grand air. Pas besoin de vous dire oui. Ce sont de telles gens qui tuent l'économie d'un pays et entravent inutilement une saine administration.

Nous pourrions d'abord nous demander pourquoi le gouvernement de l'honorable M. Godbout a imposé des taxes nouvelles. En 1935, le parti multicolore Duplessis, avait inventé les litanes des taxes (ils sont tellement religieux, ces braves à quatre poils) et avait soulevé l'opinion

(suite à la page 2)

Pour ceux qui jugent à tort et à travers les administrations

(Suite de la 1ère page)

publique contre le régime de M. Taschereau, l'accusant de pressurer le peuple par des impôts. Le peuple mordit à l'hameçon et porta au pouvoir M. Duplessis, pour que celui-ci abolisse les taxes. Mais lorsque ce premier ministre, si conservateur dans ses idées, mais si libéral pour distribuer l'argent des autres, quitta forcément le pouvoir, la dette de la province avait plus que doublé. Et si vous vous demandez, aujourd'hui, pourquoi le gouvernement actuel doit créer de nouvelles taxes, vous devez répondre en toute franchise: pour boucher les trous creusés par la dernière administration et maintenir le crédit de la province.

Si nous reportons maintenant nos observations sur la politique fédérale, nous constaterons qu'encore là des impôts bien lourds ont été ajoutés mais pour des raisons d'un ordre plus particulier.

Lorsqu'en 1917 notre pays participa à la guerre mondiale, c'était la première fois qu'il prenait part à un conflit de cette envergure et nous n'y étions pas préparés. Aussi avons-nous vu des exploitateurs profiter de la situation pour spéculer sur les denrées et les choses immédiatement nécessaires à la vie dont le coût se hissa à des niveaux effrayants.

C'est pour prévenir ces erreurs commises dans le passé que le gouvernement fédéral exerce aujourd'hui un contrôle sévère du marché et c'est, en outre, pour payer au jour le jour ce que nous coûte la guerre qu'il impose de nouvelles taxes.

Prenons-en notre parti: mieux vaut supporter tout le poids de la guerre immédiatement et faire les sacrifices que l'on nous demande sans murmurer, que de continuer, en ces temps difficiles notre train de vie coutumier et de commencer à souffrir plus péniblement de la guerre lorsqu'elle sera terminée, alors que les autres nations auront commencé leur reconstruction économique.

N'oublions pas que le gouvernement est le mandataire du peuple et que l'argent qu'il nous demande, il l'emploie pour le bien public et le redistribue de façon adéquate. Ne regardons pas nos différentes administrations publiques comme des étrangers qui viennent vivre chez nous à nos dépens, mais considérons plutôt que nos chefs publics ont été placés là par nous et pour nous.

Nous espérons que la population fera son effort de guerre à sa manière, c'est-à-dire en se pliant d'une manière intelligente aux demandes légitimes du gouvernement, et en conservant, malgré la situation difficile que nous traversons, un bon moral, se rappelant qu'en coopérant avec les autorités, elle travaille dans son propre intérêt.

C. F.

POURQUOI NE PAS REPARTIR D'UNE FACON EQUITABLE LE VERSEMENT DES IMPOTS

(Suite de la 1ère page)

gnant à peine de quoi se terrer quelque part et se mettre un crouton sous la dent, ne seraient pas même capables de verser un rouge liard au fisc? Leur cas, dit-on relève des organismes de charité, mais ces derniers peuvent à peine suffire à ce fardeau. Et voilà des gens pris dans un beau pétrin. S'ils ne s'acquittent pas, la loi étant appliquée avec plus de rigueur, ce sera la saisie de leurs pauvres mobiliers, la cessation du service d'eau, après celle probablement de l'électricité et du gaz, toutes commodités absolument indispensables au plus goujat des mortels.

Il y a aussi ceux qui, au prix de durs sacrifices, pourraient verser leurs impôts, mais à condition qu'on leur donne au moins la chance de le faire sur une base équitable. En viendra-t-on à adopter cette mesure que nos édiles, aujourd'hui plus morts que vifs, n'ont pas eu soit le courage ou l'initiative d'appliquer? Nous posons la question à Me Honoré Parent et, confiant dans son esprit de justice, nous sommes sûrs qu'il y répondra favorablement.

CIVIS.

Duplessis au camp de concentration

(suite de la page 4)

Canadiens français. On n'aurait pu être un meilleur protecteur que le Mauricien envers cet étranger. Aussi bien, dès que le gouvernement libéral prit le pouvoir, le nouveau ministre de la Voirie, l'hon. T.-D. Bouchard, s'empressa-t-il de conclure les contrats franchises, et la balance en était encore jolie: quelque chose comme 2 millions.

LES TARTUFFERIES D'UN TARTUFE

Que dire maintenant des accointances de M. Duplessis avec le sous-foucheur Adrien Arcand? Dans sa feuille d'égout, le "Coglu", celui-ci commença par "tomber" les Juifs. C'était une entrée en matière. Le "Coglu" mort d'inanition, Arcand lança, avec son ami Joseph Ménard, le "Patriote", glorifiant Mussolini. Mais c'était pour en arriver à l'exaltation de Hitler, d'abord dans le "Fasciste Canadien" et ensuite dans l'"Unité Nationale".

Entre temps il devint le rédacteur en chef, grâce à l'appui "duplessiste", de l'"Illustration Nouvelle" où, pendant tout le règne de l'Union Nationale, il ne cessa de prêcher la haine de l'Angleterre et le mépris de la France. Il avait comme adjoint, dans cette nefaste besogne, un certain Mario Duhani venu d'Italie par voie de Paris et envoyé au Canada pour semer ici la démoralisation.

Au lieu de mettre un frein aux menées subversives de l'"Illustration Nouvelle", reconnue comme son organe officiel, le Mauricien ne cessa de la protéger par tous les moyens, financiers et autres. Arcand avait son grand mot à dire dans la distribution des faveurs du gouvernement de Québec, et le signor Franceschini, gorgé de ces faveurs, aurait été en retour le principal bailleur de fonds de la méprisable feuille, qu'il ne faudrait pas s'en étonner.

Le Mauricien faisait alors profession de n'avoir qu'un but: l'extermination du communisme. D'où sa ridicule loi du cadenas, bien plus dringée contre ses adversaires libéraux que contre les disciples vrais ou supposés de Staline. La preuve est aujourd'hui établie qu'il contribua longtemps au maintien de "Clarté" et de "Clarion", ces journaux bolcheviques dont il se prétendait l'adversaire irréductible et dont il faisait acheter par la police provinciale des copies par ballots, afin d'afficher sa prétendue sincérité. Ces copies étaient en partie distribuées aux portes des gens peu sympathiques au procureur-général, afin de procurer à ses sbires l'occasion de pénétrer dans leurs demeures et de procéder à des perquisitions dans leurs papiers. Il a voulu à la Législature en rejeter la responsabilité sur une police trop sévère. On connaît ça!

LE SABOTAGE DE LA PARTICIPATION

"Le fascisme n'est pas dangereux, au contraire, c'est le communisme qui l'est", ne cessait de répéter M. Duplessis à ceux qui lui faisaient des observations sur ce chapitre. L'hon. Adélard Godbout ayant eu l'audace de soutenir la contre-partie dans un banquet en l'hôtel Windsor, l'Événement-Journal, organe québécois du Mauricien, l'accusa d'être un ami caché du bolchevisme et un ennemi déclaré de l'Église catholique, dont notre Trifluvien a toujours fait mine de se constituer le défenseur, bien qu'il ne se gêne nullement, en son privé, de traiter les enseignements par-dessous la jambe. Sa croix à lui, c'était la croix gammée!

Pour mettre le comble à ses hypocrisies, à ses palinodies et à ses farces, notre Tartufe national, croyant pouvoir "emplir" encore une fois les Canadiens français du Québec, tenta de saboter, en octobre dernier, la participation du Canada à la guerre en déclenchant les élections provinciales. Nous ne rééditerons pas les discours subversifs prononcés par lui à cette époque, ni les articles venimeux écrits par le sous-foucheur Arcand dans l'"Illustration Nouvelle". Si la tentative de déclencher une guerre civile au pays fut "pétage", la faute n'en est pas aux deux compères, mais à l'intelligence de l'électorat.

Quand le sous-foucheur parlait de la marche sur Ottawa à la tête de ses légions fascistes, recrutées et entraînées avec l'approbation du Mauricien, n'était-il pas tout simplement la cheville ouvrière de ce dernier? Alors pourquoi le maître n'aurait-il pas rejoint le camp de concentration, près de Winnipeg, où Arcand passe pour avoir été interné. Ce ne serait que justice, et le peuple se réjouirait de voir le plus coupable de tous, au milieu des individus, la plupart plus ou moins conscients, dont il avait fait ses aveugles instruments.

FLAMBEAU.

Les nôtres ont tout autant de chances d'aspirer aux honneurs

(suite de la page 1)

Depuis quelque temps cependant, principalement depuis la déclaration de guerre, nos Canadiens français se sont éveillés au sens des réalités. On a vu les premières recrues s'entraîner et le spectacle était parfois comique de voir certains d'entre eux marcher à la va-comme-je-te-pousse, au petit bonheur, mais de rigoureux exercices ont depuis corrigé cela. De ce temps-ci, notamment au Régiment de Châteauguay, des cours d'officiers s'instruisent et une centaine de jeunes gens, (il y en a même de 40 ans et plus), les suivent avec assiduité. Ceux qui ont le privilège de suivre ces cours sont forcément en nombre limité, mais une fois leur entraînement préliminaire terminé, ils constitueront le noyau d'un corps d'officiers compétents, instruits, capables de diriger la troupe. Ces cours sont sous la surveillance immédiate du major Hector Maurault, commandant du régiment. Ces jeunes gens iront faire de l'entraînement au camp, pendant l'été, et se familiariseront avec le maniement des armes modernes, enfin avec tout ce qui se rattache à l'art militaire. Une fois dûment qualifiés, nous ne serons plus dans l'état d'infériorité dont nous signalions l'anomalie au commencement de cet article. Dans les harangues enflammées que prononcent certains de nos patriotes, on ne manque pas d'évoquer les vertus martiales et héroïques de nos ancêtres, les pionniers français du pays, de les exalter même, mais on oublie de dire qu'aguerries depuis longtemps, sans cesse exposés à combattre soit les Iroquois ou les Anglais, avant la conquête, ils n'avaient atteint à ce point de virilité que par un entraînement militaire de tous les instants. Depuis lors, nous nous sommes laissés envahir par une douce somnolence, satisfait de n'avoir à nous battre que contre les moulins à vent, quand ce n'était pas contre les machines à parler. Ce n'est pas de cette étoffe dont on fait les preux, mais le plus souvent des peureux.

OPTIMUS.

Les brillants services que Terre-Neuve rendit à Albion

(suite de la page 4)

norme consommation de poisson les jours maigres. Il y avait aussi de nombreux jours de jeûne dans la protestante Angleterre sous le règne d'Elizabeth. A la même époque Terre-Neuve fournissait en plus de hardis marins, parfaitement entraînés, qui aidèrent Drake, Frohisher, Raleigh, etc., à repousser la marine de Philippe II. Le capitaine "Bob" Bartlett, qui s'est acquis une réputation mondiale par ses expéditions polaires sur le "Morrissey", est un Terre-Neuvien.

Et quel fut le record de Terre-Neuve pendant la Grande-Guerre? Les réserves de sa marine s'empressèrent de s'embarquer dès le mois d'août 1914, et ils servirent avec distinction pendant tout le cours des hostilités, ainsi que s'est plu à le reconnaître dans des documents officiels l'Amirauté britannique. Ses fantassins furent les égaux de ses marins, car le Terre-Neuvien, dit-on, est aussi un soldat-né. Aujourd'hui encore, alors que des soldats canadiens occupent Terre-Neuve, plus de 6,000 insulaires sont rendus de l'autre côté de l'Atlantique. En dépit des vicissitudes auxquelles ils ont été soumis, ceux-ci ne manquent jamais de se rallier autour du "vieux drapeau".

Aussi bien l'Oncle Sam n'a-t-il jamais ménagé ses sympathies envers Terre-Neuve, même aux jours les plus recueillis. C'est que Terre-Neuve expédia de son poisson à la jeune colonie de la Virginie, lorsque celle-ci était menacée de famine. Et quand ce groupe de puritains, les "Pilgrim Fathers", arrivèrent au cap Cod et se mirent à pêcher, ils recoururent à l'aide des insulaires pour se procurer ce dont ils avaient besoin.

Rien d'étonnant donc à ce que, dans une réunion publique tenue dans l'Etat du Vermont, il y a deux années de cela, une résolution ait été adoptée demandant au public américain d'activer son commerce avec les Terre-Neuviens et de leur accorder tout l'appui moral possible dans la lutte pour l'existence où ils étaient engagés.

GEORGE WILKINSON.

Pointes sèches

(suite de la page 4)

gens et nous ne croyons pas qu'en agissant ainsi les nouveaux mariés aient commencé une vie nouvelle sous de bons auspices.

Ces jours derniers est débarqué en notre pays une des figures les plus sympathiques et les plus marquantes du monde littéraire d'Europe, nous voulons parler de M. André Maurois.

Après avoir servi comme agent de liaison entre les armées anglaise et française, depuis le début de la guerre, M. Maurois est venu rejoindre sa femme qui était au Canada depuis quelques semaines, puisque sa tâche est terminée pour les raisons que l'on sait. M. Maurois a laissé deux fils en France: l'un fait partie d'une escadrille d'aviateurs et on est sans nouvelles de lui, tandis que le second est en sûreté en territoire français non occupé.

M. Maurois connaît particulièrement bien les Etats-Unis et le Canada pour avoir écrit des traités remarquables sur ces deux pays, car en plus d'être romancier et critique, M. Maurois est un sociologue et un économiste averti. Il a été et continue d'être l'apôtre infatigable de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre et il déclarait, en débarquant du train, dimanche matin: "Nous avons peut-être commis des erreurs, je suis même sûr que nos deux pays en ont fait, mais, malgré tout, il existe plus d'aspirations communes entre la France et la Grande-Bretagne qu'entre l'un de ces pays et toute autre tierce puissance".

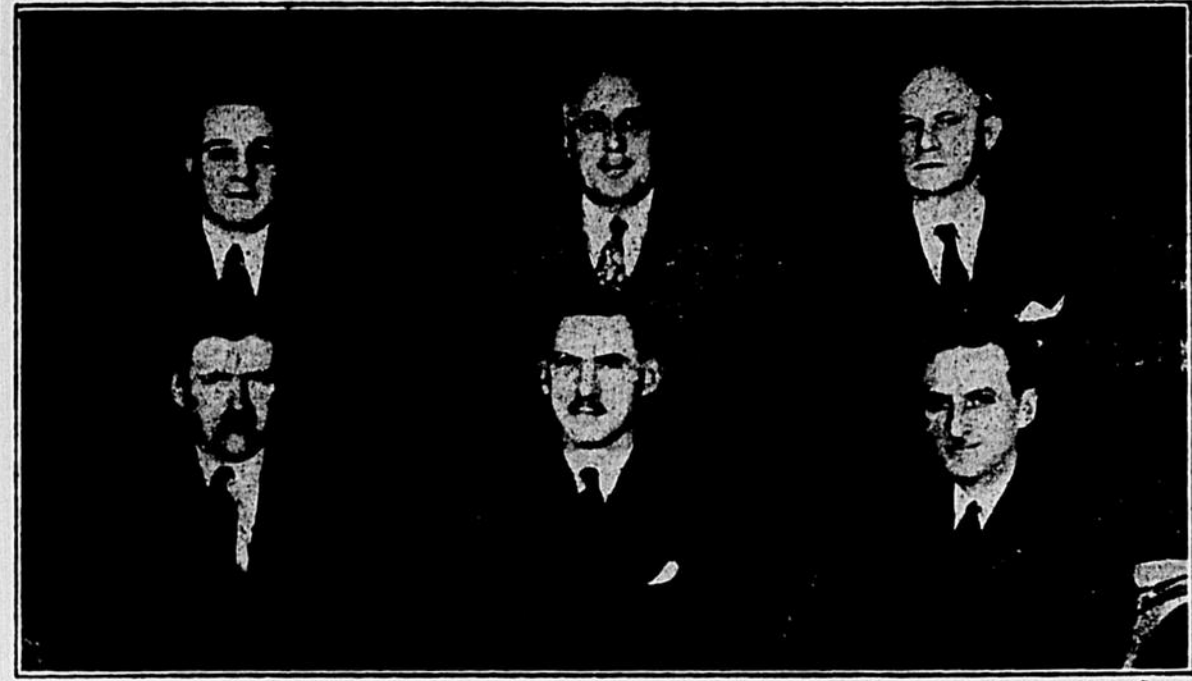
Ces paroles de M. Maurois font contraste avec les sorties enflammées de certains "nationaux" de chez-nous qui ont découvert qu'il existe une politique internationale depuis qu'ils ont appris que des coups de canon se tiraient outre-Atlantique. Espérons que la leçon leur servira. M. Maurois donnera, cet automne, sous les auspices de Lowell Lectures, une série de conférences, aux Etats-Unis, et parlera de l'"Anatomie de la France". Nous demandons à nos sociétés littéraires de faire en sorte que nous ayons l'avantage d'écouter, à Montréal, un si brillant conférencier.

Il s'est tenu, à Montréal, la semaine dernière, une réunion d'un caractère tout à fait remarquable et que nous tenons à souligner parce qu'il marque une étape très importante, dans le domaine social. En effet, des jeunes étudiants, représentant tous les secteurs de la Province, se sont réunis pour tâcher de découvrir les maux dont souffrait la jeunesse étudiante et quels sont les remèdes à y apporter. Il y avait là les chefs de mouvements, environ une trentaine, et nous avons appris par un de nos collaborateurs, qui est l'avantagé de rencontrer quelques-uns d'entre eux qu'il s'est fait d'excellente besogne. On a particulièrement parlé du manque d'attrait qui existe, actuellement, parmi la jeunesse pour le travail intellectuel, un certain dégoût de l'étude et après en avoir recherché les causes, on a tenté de découvrir les remèdes à y apporter. Ce n'est là qu'un des points qui furent étudiés, mais il prouve qu'au lieu de se préoccuper de choses secondaires, nos jeunes s'intéressent aux questions qui les regardent immédiatement et peuvent influencer leur avenir.

Nous devons nous féliciter de l'esprit qui règne depuis quelques années dans le monde étudiant. Les circonstances et la situation économique mettent du plomb dans la tête de nos jeunes et c'est un des effets salutaires de cette crise. Ces mouvements n'ont pas surgi des ténèbres comme des champignons. Espérons que des organisations de ce genre et mues par un tel esprit subsisteront et déplaceront certains groupements subversifs dont les membres ont cherché à nuancer leur canotage.

C. F.

COMITE D'EPARGNE DE GUERRE



Les gérants des compagnies d'Assurance-vie de la rive sud du St-Laurent ont accepté de s'occuper de la vente des timbres et certificats d'épargne de guerre entre employeurs et employés. A cette fin, un comité spécial a été réécement à St-Jean. On voit ici les membres de ce comité et un des organisateurs de la campagne dans la province. Assis de gauche à droite, M. Léo Martel, vice-président; M. Geo. C. Girard, président; M. C. A. Corriveau, secrétaire. Debout dans le même ordre, M. L. Lazard; M. C. A. Beaudette, du comité d'organisation provincial; et M. A. J. Gouin.

Comité actif de certificats d'épargne

Un premier pas vient d'être fait dans notre région pour la vente des certificats d'épargne de guerre entre employeurs et employés. M. C. A. Beaudette, président du comité provincial pour l'organisation de ce genre de ventes, était de passage à St-Jean, récemment, et a procédé à la formation du comité de vente pour la rive sud du St-Laurent. Ce comité a été choisi au cours d'une réunion des gérants de compagnies d'assurance dans la région. M. Beaudette les a invités à s'occuper de la vente des timbres et certificats d'épargne de guerre entre employeurs et employés. Des comités similaires seront constitués dans les diverses régions.

Celui de la rive sud du St-Laurent se compose comme suit: président, M. Geo. C. Girard; vice-président, M. Léo Martel; secrétaire, M. C. A. Corriveau. Effort Voontaire. Il est entendu qu'il ne s'agit, de la part des patrons comme des employés, que d'un effort purement volontaire. En outre, on signale que tous ceux qui se consacrent à la diffusion de ce mouvement ne reçoivent aucune rémunération; tous travaillent dans l'intérêt de la victoire.

Ces timbres, qui sont de 25 cents chacun, et ces certificats de \$5 et plus peuvent être achetés par tout le pays, dans les banques, les maisons de courtage et les magasins-chaine. Ils comportent pour les Canadiens d'importants avantages. En plus de permettre à la population de participer directement à l'effort de guerre, ils constituent un placement profitable puisqu'ils portent intérêt au taux de 3% et que cet intérêt est cumulatif et composé semestriellement.

L'achat de certificats pourra se faire en déduisant un montant minime hebdomadaire de la paye des employés, et c'est sur ce point que patrons et employés peuvent coopérer avec les concepteurs du comité formé récemment.

Ils contribueront à développer le goût de l'épargne chez les citoyens et leur permettront de parer aux difficultés économiques d'après-guerre. A l'échéance, les certificats d'épargne vaudront 25% de plus que le prix payé, de sorte que pour \$4 déboursés maintenant, le gouvernement versera \$5 dans 7 ans et demi. Comme ce plan est destiné tout spécialement au salarié modeste, au petit épargnant, personne ne pourra acheter pour plus de \$500 de certificats par année. Ceux qui ne peuvent payer comptant un certi-

JACQUES ANTOONS.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

ques semaines qui suivront, l'équipe ambulante de recrutement des Guards visitera les villes importantes de la province se trouvant dans le District Militaire No 4. Les recrues de ces villes seront envoyées à Montréal pour examen médical et enrôlées ensuite si elles sont jugées physiquement aptes au service. Le major H. C. Griffith, officier recruteur, a fait savoir qu'il avait encore place pour des jeunes hommes de constitution et de caractère excellents mesurant au moins 5 pieds et 8 pouces de taille. Bien que le corps des officiers du régiment ait été mis sur pied de guerre, divers postes d'officiers subalternes sont encore vacants; par conséquent les recrues qui s'enrôlent présentement auront des chances de promotion s'ils démontrent qu'ils peuvent assumer de la responsabilité. Le bureau principal de recrutement, sis à 4171 avenue Esplanade, Montréal, est ouvert à partir de neuf heures de l'avant-midi jusqu'à neuf heures du soir, tous les jours, dimanche excepté.

Comment se fera l'entraînement

Ottawa, 18. — Tant que les règlements concernant le service militaire n'auront pas été décidés, on n'aura pas de précisions sur ce que sera la vie des Canadiens qui devront faire de l'entraînement militaire. Ces règlements sont en voie de préparation et l'on fait observer au ministère qu'ils seront rendus publics à la Chambre des communes comme l'hon. J. G. Gardiner l'a fait pour les règlements de l'entraînement national. Les règlements à venir décideront si les conscrits seront enrôlés et logés dans des camps ou s'ils feront leur entraînement dans des casernes lorsque la chose sera possible. Une autre question que l'on se pose est de savoir si l'entraînement sera continué pendant quelques semaines, ou un certain nombre de jours ou de soirs par semaine. Est-ce que ceux qui feront de l'entraînement pourront continuer à demeurer dans leurs familles pendant la période d'entraînement? Ces différentes questions et plusieurs autres recevront une réponse par les règlements faisant suite à ceux de l'enregistrement national.

Bureau médical

L'on a annoncé hier l'établissement du Bureau Médical du Royal Corps Médical Canadien à l'arsenal des Canadian Grenadier Guards, avenue Esplanade, Montréal, où se fera l'examen des recrues. Cette innovation épargnera aux candidats demeurant en dehors de la ville l'obligation d'attendre deux ou trois jours à Montréal pour connaître les résultats de leur examen. Les recrues qui veulent se joindre aux Guards subiront un examen médical et les résultats leur seront donnés presque immédiatement. D'après les renseignements recueillis la semaine dernière, un grand nombre de jeunes gens des districts ruraux, près de Montréal, particulièrement ceux des Cantons de l'Est, viendront à Montréal pour se joindre au Régiment. Pendant les quel-

André Mathieu à la radio

(suite de la 1ère page)

nette que le compositeur nous promène au milieu du désert, à dos de chameau. Je ne crois pas me tromper en disant que cette dernière partie s'inspire surtout du célèbre « Carnaval des Animaux ».

Quoi qu'il en soit, le petit Mathieu m'a fort déçu. Qu'il ait donné des concerts à Paris, à New-York ou autres grandes villes, cela n'empêche que sa composition est de loin inférieure à son interprétation et qu'il est bien téméraire de crier déjà au génie ou au prodige. Attendons qu'il ait atteint l'âge adulte pour le baptiser de quoi que ce soit. Ce sera non seulement plus prudent, mais plus juste.

Si Mozart, à vingt ans, était mort, on aurait déjà publié la première lettre de son nom, tout enfant prodige qu'il ait été. Espérons que le petit Mathieu ne démontrera pas plus tard la réputation qu'on lui prête actuellement. Son père est également musicien et compositeur, et, simple constatation: depuis que le fils compose, le père ne produit plus. Est-ce que l'inspiration de l'un aurait tari celle de l'autre? C'est un mystère que je laisse à d'autres d'éclaircir...

JACQUES ANTOONS.

Lachine établit le record des mariages impromptus

(suite de la page 4)

LES SALAIRES DES PEDAGOGUES. D'après le rapport financier pour l'exercice se terminant le 20 juin, on constate qu'il en a coûté à la Commission Scolaire des Saints-Anges une somme de \$60,313,053 en salaires pour l'entretien de nos écoles. En voici le détail:

Salaires du secrétaire-trésorier, M. A. Saint-Denis, \$2,340.00. Salaires des employés secondaires, \$5,868.75. Salaires des instituteurs laïques, \$13,525. Salaires des institutrices religieuses, \$16,450.62. Salaires des institutrices laïques, \$2,650.

Et voici pour les particuliers: M. B. Verdickt, professeur à la fanfare de l'Académie Piché, \$500; major Champagne, professeur de culture physique, \$200; M. l'abbé Parrot, vicaire de la paroisse des Saints-Anges, visiteur scolaire, \$500. Ecoles du soir: à M. l'abbé Schetagne vicaire de la paroisse des Saints-Anges, vérificateur, \$164.50; à M. l'abbé Léo Martineau, vicaire de la paroisse des Saints-Anges, \$10.50; au professeur F. Robineau, \$125; à M. B. Comeau, \$32.50; au gardien A. Beaulne, en plus de son salaire régulier, un extra de \$37.50; à M. G. Beaulne, son parent, \$67.50. Ecole industrielle: Salaires des professeurs et divers, \$5,006.56. Pour la colonie de vacances dont M. l'abbé G. Schetagne est le directeur, \$75. Ce qui forme le grand total cité plus haut de \$60,313.53.

Le gouvernement provincial contribue à partie des dépenses des écoles du soir et de l'école industrielle, mais c'est notre Commission Scolaire qui paie tout le reste.

ELECTEURS QUI NE VOTENT PAS

M. Emmanuel Bélanger, qui cherchait une réélection à la Commission scolaire des Saints-Anges, vient d'être battu par 108 voix contre 87, soit une majorité de 21 voix. D'autre part, comme les propriétaires se chiffrent à 750, il en résulte que plus des deux tiers ont été empêchés de voter parce qu'ils étaient en retard dans le paiement de leur taxe scolaire. En réalité, M. Bélanger a été la victime d'éléments qui, ne possédant aucune propriété, verraient la ruine de la commission sans verser une seule larme, et à la tête de ceux-ci se trouvait l'ex-député et ex-maire Anatole Carignan. Loin d'être découragé, M. Bélanger prépare déjà sa revanche l'an prochain.

H.-A.-R.

Des aspirations communes ainsi que des échanges commerciaux cimentent l'amitié de deux grandes nations voisines

aussi à la population américaine les ressources du pays et les endroits les plus attrayants pour les touristes.

Trois commissariats aux Etats-Unis

L'expansion et l'importance du commerce entre le Canada et les Etats-Unis ont obligé le Ministère à nommer des Commissaires du Commerce dans le centre et l'ouest de ce pays. C'est pourquoi, au début de l'année, M. W. J. Riddiford a été nommé à Chicago et M. B. C. Butler, à Los Angeles. Le Canada a aujourd'hui aux Etats-Unis trois Commissaires du Commerce; le plus ancien commissariat est celui de New-York, dont M. D. S. Cole a la charge. Ces hommes jouent un rôle très important dans le développement et le maintien des bonnes relations commerciales. Leur rôle est de mettre en communication l'importateur et l'exportateur pour qu'il en résulte des transactions sérieuses tout en étant amicales.

Sous la direction du Ministère du Commerce, le Canada a offert des avantages commerciaux non seulement aux Etats-Unis mais à un bon nombre d'autres pays étrangers ainsi qu'aux nations de l'Empire britannique. Les Commissaires du Commerce établis par le Ministère dans tous les centres stratégiques commerciaux de l'univers se préoccupent non seulement de l'expansion du commerce canadien mais aussi du maintien des relations sympathiques entre nos deux pays. Le Ministère du Commerce à Ottawa, dont le rôle principal est de développer le commerce d'exportation, peut rendre des services précieux à tous ceux qu'intéressent les produits d'exportation canadiens. Si vous désirez des renseignements ou de l'aide, vous n'avez qu'à vous adresser au Ministère.

La bienveillance caractérise les relations et les transactions de commerce du Canada avec les Etats-Unis depuis plus d'une centaine d'années. La seule lutte entre les deux pays se poursuit—et d'une façon bien amicale—dans le domaine des affaires. Le Canada et les Etats-Unis, en effet, ont édifié sur ce continent une économie et des relations bienveillantes dont le caractère est unique et dont l'importance s'impose à tous les commerçants.

Le Canada comprend les avantages d'un bon voisinage

Les intérêts communs des deux nations voisines favoriseront toujours le développement du commerce. Le Canada, vu les avantages mutuels à retirer d'une entente, a conclu en ces récentes années un accord commercial avec les Etats-Unis, lequel est encore en vigueur. Par ce traité et plusieurs modifications subséquentes, ainsi que par des ententes, le Dominion a toujours facilité les échanges commerciaux avec son puissant voisin du sud.

Maintien pour une seconde année des étalages du Canada à l'Exposition Mondiale

La participation du Dominion à l'Exposition mondiale de New-York en 1939 et 1940 est un témoignage plus récent des bonnes dispositions du Canada. Les étalages, en effet, montrent aux capitalistes des Etats-Unis l'importance du développement industriel canadien et démontrent jusqu'à quel point les matières premières du Dominion peuvent alimenter l'industrie de la République voisine. D'un autre côté, les étalages du Canada montrent

MINISTRE DU COMMERCE

L'hon. James A. MacKINNON, M.P., Ministre du Commerce. J. G. FARWELL, Sous-Ministre.

De Petits Anglais Trouvent Refuge au Canada



25 petits enfants, amenés au Canada par les soins de M. Wallace R. Campbell, président de la compagnie canadienne de Ford, constituaient récemment le premier contingent de petits hôtes de guerre anglais à arriver au Canada. M. et Mme Campbell reçurent les enfants dans leur maison de Windsor, Ontario, en attendant leur installation dans leurs nouveaux foyers. On voit ici quelques-uns des enfants groupés autour de leur hôte et de leur hôtesse. De gauche à droite, rangée derrière: Tony Hampson et Peter Daniel. Rangée devant: Mme Campbell, Lorna Thacker, Doreen Fowler, Peter Briston, M. Campbell et le jeune Peter Fowler, âgé de quatre ans, assis sur une pompe à incendie d'enfant. M. Campbell et Lord Perry, chef de la compagnie Ford d'Angleterre ont préparé l'envoi d'un autre groupe de 100 enfants à la maison des Campbells. Les familles des employés de la compagnie Ford de Windsor recevront un grand nombre de ces enfants dont le voyage ne fait pas partie de l'exode organisé pour plus tard par le gouvernement.

Le billet de chemin de fer d'Aimos

Il y a quelques années, alors qu'Aimos n'était qu'un pauvre comédien, il était parti en tournée à Marseille où il lui arriva une aventure assez amusante. Le régisseur de la troupe, un beau matin, était parti emportant avec lui la caisse, laissant Aimos sur le pavé sans le sou. Que faire pour retourner à Paris? Il dressa un plan d'action, empoigna sa valise et posa sur sa tête le plus crasseux des deux chapeaux qu'il avait avec lui et se dirigea vers la gare. Au guichet, tendant à l'employé les quelques francs qui lui restaient, il demanda un billet pour la plus proche station et monta s'installer dans un compartiment, ayant bien soin de se placer près de la fenêtre. Lorsque le train démarra, Aimos sortit son billet de sa poche et le glissa dans le ruban de son chapeau qu'il remit sur sa tête. Puis il sourit d'un air engagé à son voisin, qui avait observé son manège.

—Ca vous semble bizarre que je mette mon billet là, n'est-ce pas? lui dit-il. Je voyage beaucoup et c'est le fruit d'une longue expérience. Quand on met son billet dans sa poche ou dans son portefeuille, c'est toute une histoire pour le retrouver au moment où le contrôleur vous le demande. Tandis que sur le chapeau, hop, on le prend, on le tend, on le remet et tout est dit. —Excellente idée, approuva le voyageur. Et la conversation s'engagea. Durant ce temps, Aimos observait la venue du contrôleur. Quand il l'entendit s'approcher, il se leva et le plus naturellement du monde, se pencha à la fenêtre et voilà le chapeau au vent. —Oh, votre chapeau. Et vous avez votre billet dedans. Une sincère consternation se peignit sur le visage du voisin. A cet instant le contrôleur ouvrit la porte. —Vos billets S.V.P. —Mon billet? Il vient de s'enlever par la fenêtre avec mon chapeau. Arrêtez le train et j'irai vous le chercher. —Par la fenêtre! Ca, par exemple. Mais. Je suis témoin, interrompit le voisin, en sortant de son portefeuille une carte d'identité. Ce monsieur avait mis son billet sous le ruban de son chapeau. Le vent vient de l'emporter. Veuillez lui établir un titre de transport de Marseille à Paris. Je vous le contresignerai. Et, s'adressant à Aimos, éberlué en dépit de son assurance. —Permettez-moi de me présenter. Je suis ingénieur de la Compagnie et suis heureux de vous rendre ce service. Ainsi le plan d'Aimos avait-il réussi au-delà de ses espérances et la chance s'était-elle mise de son côté. Il revint à Paris sans encombre et sans bourse délier.

« Le Chemin de l'Honneur » qui marque les débuts de producteur d'Henry Garat, et aussi ses débuts d'acteur dramatique est l'histoire de deux frères jumeaux qui après plusieurs années de séparation, se retrouvent aux confins du Maroc. Ils portent tous les deux l'uniforme, l'un celui de lieutenant au service des rensei-

gnements, l'autre celui de sergent au 2ème Etranger. Le sacrifice de l'Honneur homme permettra le rachat du décollé. De très importants extérieurs du « Chemin de l'Honneur » ont été enregistrés à Marrakech, avec le concours de la Légion Etrangère et ce grade de caporaux honoraires du 4ème Etranger. x x x « JE T'ATTENDRAI » est un film émouvant: Corinne Luichaire, Jean-Pierre Aumont. Ces deux vedettes campent les deux personnages du nouveau film de Léonide Hoguey, « Je t'attendrai » que nous verrons sous peu. Dans ce film, le réalisateur s'est attaché à conter une admirable histoire d'amour qui dure à l'écran ce qu'elle dura dans la vie. L'unité de temps n'a jamais été aussi totalement respectée, mais que d'événements dramatiques se déroulent pendant les 90 minutes que nous vivons avec une intensité sans cesse grandissante.

Classification des humains en quatre tempéraments...

(suite de la page 4) étaient écrits ces mots: « Connais-toi toi-même ». Longtemps avant l'ère chrétienne, Orphée, Pythagore, Platon et beaucoup d'autres avaient été initiés dans les temples égyptiens à la science antique, d'ordre kabbalistique et hermétique, et ils avaient transporté en Grèce les trésors de la science des sciences pour en faire bénéficier leurs compatriotes. Le siècle brillant de Périclès s'en est suivi, pendant lequel les arts et les sciences dans tous les domaines ont fleuri à tel point que la civilisation hellénique n'a pas encore été même égalée. Les oeuvres des écrivains grecs sont restées immortelles, parce qu'elles contiennent d'une façon voilée la science de la Vie, qui elle-même est éternelle. Les Mayas du Mexique et les Incas du Pérou connaissaient la vieille classification des tempéraments et en tenaient compte dans leur organisation sociale et gouvernementale. A l'avènement de notre Sauveur, Jésus-Christ, cette antique classification n'était pas inconnue au temple des Esséniens. Les Apôtres ne l'ignoraient pas. Les principaux Pères de l'Eglise la connaissaient. Après l'incendie de la Bibliothèque d'Alexandrie, la science des Mages a été conservée à travers les siècles au moyen de la tradition, par les Gnostiques, les Templiers, les Martinistes et les Roses-Croix, ces derniers continuant encore de nos jours à diffuser leurs enseignements précieux. La Société Théosophique, dont le siège social se trouve à Adyar, aux Indes, répand dans le monde entier la véritable science de tous les jours. La tradition n'a jamais été interrompue depuis les temps les plus reculés.

Quand M. Anselme Bois veut remplacer cette vieille classification par son classement des tempéraments en six types, théorique, économique, cathétique, social, politique et religieux, il offre un classement arbitraire qui ne rime à rien. Il présente une théorie obscure et touffue, étayée

Et à la fin de ce grand film, les héros de l'aventure ne sont pas les victimes de l'implacable destin. On sent au contraire qu'ils partent vers des destinées heureuses. Aux côtés de Jean-Pierre Aumont et de Corinne Luichaire, l'interprétation comprend Berthe Bovey, Bergeron, Aimos, Roger Legris et Delmont. C'est assez dire la classe de la distribution. x x x Incidents en marge de « PARADIS PERDU ». La gentille Micheline Presle se plaît à relater certains incidents qui se sont déroulés au cours de la réalisation du film « Paradis Perdu ». Un jour à Nice, dit-elle, Fernand Gravey passait son temps à faire partir des pétards qui nous dérangeaient dans notre travail. Afin de lui remettre le change, nous avons placé un énorme pétard, juste derrière lui, et qui explosa avec un fracas épouvantable. A notre grande surprise, Fernand Gravey n'a pas sourcillé. Comme nous lui faisons part de notre étonnement, Fernand Gravey déclara: « Vous ne me connaissez pas, si je n'entends pas des pétards, cela me dérange. Par contre, si je les entends, eh bien, je suis tout à fait à mon aise.

Des événements malheureux s'élevaient, alors que le nom du scénariste est connu. La jeune fille essaya de s'expliquer, mais ses essais continuèrent à accepter de l'argent et la situation ne fait que s'empirer. Pourtant, lorsque le nouvel orchestre obtiendra du succès, Amélia pourra remettre l'argent et se défaire du protecteur insistant. Olivia de Havilland et Jeffrey Lynn tiennent les rôles principaux. Le second film sera « Flight Angel's » qui met en vedette Virginia Bruce, Dennis Morgan et Wayne Morris. Ce film nous fait connaître la vie des hôtes de l'air.

Classification des humains en quatre tempéraments...

sur la fantaisie et les caprices, n'ayant rien de scientifique et reposant sur le rêve d'Edouard Spranger, qui n'était certainement pas un véritable savant. Quiconque aura tenté de résoudre le petit casse-tête proposé par M. Anselme Bois pour se connaître et se sera classé arbitrairement dans l'un ou l'autre des six types précités n'aura fait aucun pas en avant. D'une manière approximative, le tempérament lymphatique appartient aux types religieux (superstitieux) et social; le tempérament sanguin correspond aux types religieux (superstitieux), social, politique et économique; le tempérament nerveux sera du type religieux ou non, des types politiques, social et économique, mi-esthétique et mi-théorique, surtout raisonneur. L'homme, chez qui le tempérament bilieux domine nettement, synthétise en lui les six types. Tout homme possède évidemment les quatre tempéraments. L'homme proprement lymphatique n'a pas encore développé les trois autres, qui sont tout de même en lui. En évoluant, il devient lymphatique-sanguin, puis sanguin proprement dit, sanguin-nerveux, nerveux, nerveux-bilieux et finalement bilieux tout court, alors que ce dernier tempérament domine, sans cesser toutefois d'être en même temps les trois autres, mais après les avoir hiérarchisés tous les quatre en lui-même. C'est quand la hiérarchie s'est ordonnée que l'homme ainsi équilibré peut commencer à se connaître véritablement, ce qui fait comprendre un peu la lenteur de l'évolution en accord parfait avec la loi de la nature. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet. Votre bien dévoué, LUC VITAMOR.

Préparez le renouveau de l'après-guerre; assurez-vous d'une réserve en achetant des Certificats d'épargne de guerre.

A l'Impérial

Deux films sont présentés à l'Impérial pour trois jours: Irene Dunne et Gary Grant dans « My Favorite Wife », et Ray Milland, Patricia Morison, Akim Tamiroff dans « Untamed ».

Trois personnes en voyage de noces est chose assez inusitée, pour ne pas dire plus, mais s'il s'agit d'un mari accompagné de ses deux épouses nous touchons à l'imprévu. Mais ce que nous pouvions en attendre est encore dépassé dans « My Favorite Wife ».

Ces excès matrimoniaux sont ceux d'un jeune avocat dont la femme est disparue depuis sept ans dans un désastre maritime. La loi la porte morte et notre homme se remarie, mais le même soir, à l'hôtel, les nouveaux mariés rencontrent la première épouse saine et miraculeusement. Le mari désemparé réussit à cacher celle qu'il aime à celle qu'il a oubliée et revient chez lui pour apprendre qu'un jeune et bel explorateur se trouvait aussi sur l'île enchantée qui avait recueilli la naufragée.

La direction de ce film fut confiée à Garson Kanin, le directeur de « Bachelor Mother ».

« Untamed » fut fait d'après « Man-Trap », le roman de Sinclair Lewis. L'histoire se déroule dans les bois du Grand Nord et l'action ne ralentit jamais. Tout se dénoue après un terrible ouragan qui rappelle la sauvagerie de « The Hurricane ». Cette scène en coulleur frappera par son réalisme et sa puissance dramatique.

Au Capitol

« My Love Came Back » est l'histoire d'une jeune violoniste, étudiante à l'Académie Musicale de New-York. Le film débute au moment où l'héroïne lance un livre à la figure de son professeur qui avait en l'audace de lui reprocher son retard, mais la jeune fille qui était le seul soutien de sa mère ne pouvait se plier aux règles sévères de l'Académie.

Un jeune industriel réussit alors à payer les cours d'Amélia sans qu'elle sache son nom, et il confie la direction de ses affaires à un ami pour suivre de plus près sa carrière. A ce moment deux amis d'Amélia veulent fonder un orchestre de jazz et le protecteur anonyme se fera le bailleur de fonds de l'entreprise.

Des événements malheureux s'élevaient, alors que le nom du scénariste est connu. La jeune fille essaya de s'expliquer, mais ses essais continuèrent à accepter de l'argent et la situation ne fait que s'empirer. Pourtant, lorsque le nouvel orchestre obtiendra du succès, Amélia pourra remettre l'argent et se défaire du protecteur insistant.

Olivia de Havilland et Jeffrey Lynn tiennent les rôles principaux.

Le second film sera « Flight Angel's » qui met en vedette Virginia Bruce, Dennis Morgan et Wayne Morris. Ce film nous fait connaître la vie des hôtes de l'air.

Au Princess

L'histoire mouvementée des avocats du monde interlope, « The Man Who Talked Too Much », mettant en vedette George Brent, Virginia Bruce, Brenda Marshall, Richard Barthelmess et William Lundigan est le film principal à l'habituel programme double du théâtre Princess cette semaine.

« La Conga Nights » passera en second. Le film adapté de la pièce puissante de Frank J. Collins, est une vive étude de la vie des avocats sans scrupule, prisonniers de leur propre calcul. C'est l'histoire d'un procureur de district désabusé lorsqu'il apprend que le jeune homme qu'il a condamné est innocent. Comme il est trop tard pour le sauver, il résigne et revient à la pratique accompagné seulement d'une secrétaire dévouée. Il devient vite engagé dans des affaires louches, mais sa secrétaire ne désespère pas de le voir changer. L'événement se produira lorsque son jeune frère se trouvera compromis.

Constance Moore et Dennis O'Keefe tiennent les premiers rôles de la « La Conga Nights ». Nous rencontrons un millionnaire fantaisiste qui n'a d'intérêt que pour la danse rumba et que quatre soeurs autoritaires bousculent. Il cherche refuge dans une pension parce que des musiciens y demeurent, il aide le propriétaire à fonder un club Conga, ce qui résulte en situations désopilantes. Enfin notre héros fait face à tout et va jusqu'à demander sa soeur et sa mère pour jouer dans son orchestre rumba. Nous rencontrerons ainsi sept caractères finement analysés.

IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant affaire avec la raison sociale de "L'Autorité Inc." 410, Edifice Canada Centre, Montréal. Est imprimé à "La Parole" Limitée, Drummondville, P. Q.

Théâtre...

Au Loew's

Nous reverrons encore ensemble Jeanette MacDonald et Nelson Eddy dans « New Moon », comédie musicale qui prend l'affiche au Loew's pour une semaine. Nous ne les avions pas revus ensemble depuis « Sweetheart » et cette fois ce sera dans les magnifiques paysages de la Nouvelle-Orléans.

Tous deux se sont depuis fait applaudir en tournée de concerts, ce qui démontre qu'ils peuvent plaire tout autant à des mélomanes qu'aux spectateurs des cinémas. Tous seront heureux d'entendre les chansons favorites de la saison par d'aussi célèbres virtuoses.

Nous retrouverons aussi l'excellente comédienne Mary Bland qui obtint dernièrement un si vif succès dans le rôle de la comtesse de Lage de « The Women », George Zucco, H. B. Warner, Grant Mitchell et plus de cinquante autres. L'opérette de Sigmond Romberg fut mise en scène par Robert Z. Leonard qui conduisit au succès le couple MacDonald-Eddy dans « Maytime » et « The Girl of The Golden West ».

En suivant cette merveilleuse aventure nous pénétrerons en pleine mer et aborderons à une île tropicale.

Au Palace

La plus célèbre famille américaine, la famille Hardy, nous revient. Lewis Stone et Mickey Rooney sont à New-York, où se déroule une histoire aux joies et aux peines vraies. A Carvel, Mickey Rooney aime sur la foi d'une photographie une débutante de New-York et lorsque sa camarade de collège le taquine il répond qu'il connaît la débutante. Sur les entrefaites, le juge Hardy, son père, doit se rendre à New-York pour défendre l'orphelinat de Carvel contre des financiers retors. Dès lors Mickey se voit obligé de prouver ce qu'il avait affirmé.

Tout se complique lorsqu'il cherche à rencontrer la débutante et lorsque son père vient près de perdre son procès. Mais la situation est sauvée par la mère et le juge peut encore enseigner les grands idéaux américains qui ne se trouvent pas dans les plaisirs de la vie agitée.

Judy Garland reprend ici le rôle de Betty Booth et chante admirablement et Diana Lewis tient celui de la débutante. B. Seitz le directeur de la série Hardy poursuit ici la fine étude de la réalité quotidienne.

Le second film sera « Flight Angel's » qui met en vedette Virginia Bruce, Dennis Morgan et Wayne Morris. Ce film nous fait connaître la vie des hôtes de l'air.

Au Cinéma de Paris

Quatrième semaine. Le film « Paradis Perdu » est en route pour un record de durée à l'affiche du Cinéma de Paris.

C'est d'ailleurs avec raison car le public a fait fête à ce film dès les premières représentations et, depuis, l'affluence n'a pas cessé de grandir à chaque jour. Donnez au public un film d'amour et ce sera un succès. Or, « Paradis Perdu » est avant tout un film d'amour, de passion, de sentiment. C'est l'histoire d'un homme qui connaît le bonheur, le perd, crut la retrouver mais de meurtre fidèle, toujours, à l'image de la femme aimée.

Abel Gance qui nous a déjà donné « Beethoven » a réalisé ici l'oeuvre la plus fraîche, la plus originale de sa carrière. Son histoire d'un pauvre peintre amoureux d'une jolie couturière restera gravée longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont vue. Et que dire de la chanson « Le Paradis Perdu »? Elle sert de leit-motiv au film. On sort de la salle avec le refrain dans la tête. Et nous poursuivons, nous aimons le fredonner tellement il berce délicieusement la nostalgie des héros que nous venons de voir vivre et souffrir.

Fernand Gravey et Micheline Presle, Elvire Popesco et Alerme, Gérard Landry et Monique Roland (et autres) défendent cette oeuvre avec un talent consommé. Que dire de plus.

Le second film à l'affiche « Eux et Nous » décrit par les images de l'histoire la montée du pan-germanisme. C'est unique, c'est vrai, c'est implacable. Vous voulez la vérité: la voici. Le commentaire de l'écrivain politique Edouard Hesley est à retenir.

Au Saint-Denis

Nous allons voir samedi au Saint-Denis l'acteur Pierre Brasseur dans un double rôle: celui d'interprète d'un film dont il est l'auteur. Artiste et écrivain-dramaturge. En effet le film « Grisou » ou « Les Hommes sans soleil » est de la plume de Pierre Brasseur.

La pièce obtint un si vif succès il y a deux ans à Paris que l'auteur en tira un scénario que le cinéma a exploité avec un succès égal à la scène. C'est la première fois, croyons-nous que la vie des mineurs fait l'objet d'une étude aussi poussée.

Brasseur a voulu nous montrer ces hommes travaillant aux profondeurs de la terre; le danger du coup de grisou et effectivement l'un de ces drames. Mais, d'autre part, l'auteur a aussi scruté la

Sport...

JOE COX PERD AUX MAINS DE LOU THESZ

Galento accorde la victoire à Thesz lorsque Cox se montre trop brutal.

Lou Thesz a défendu avec succès son titre de champion lutteur du monde mercredi soir devant plus de 5,000 amateurs au Forum, mais il lui a fallu l'aide de Tony Galento pour y réussir.

Galento, qui était pour une deuxième fois l'arbitre d'un match dans lequel Cox a participé, s'est chargé de mettre fin au match, disqualifiant Cox pour ses tactiques brutales à l'engagement décisif, après que Joe eut projeté son rival hors du ring trois ou quatre fois. Galento a soulevé l'enthousiasme de la foule en portant un « direct » de droite qui a envoyé Cox au plancher avant de descendre du ring pour soulever le bras de Thesz et lui accorder la victoire.

Cox et Galento se sont menacés plusieurs fois pendant le combat, mais jamais, hormis cette occasion à la fin du match, personne n'a tenté de s'attaquer à l'autre.

Cox a eu l'avantage pendant tout le premier engagement, mais il a été chanceux d'éviter une chute, car la lenteur de Galento à compter les secondes réglementaires lui a donné assez de temps pour se tirer d'embarras, après que Thesz lui eut rivé les épaules au matelas, le tenant ainsi pendant plusieurs minutes.

Après avoir ainsi évité cette chute, Cox a pris l'avantage et petit à petit il a affaibli Thesz par ses tactiques brutales et finalement, après une série de coups de poings et de genoux, Cox a soulevé son rival pour le projeter rudement sur le plancher et se jeter ensuite sur lui et lui river les épaules au matelas.

Thesz a changé de tactiques au début du deuxième engagement, attaquant sans répit, et bientôt Cox a reculé. Thesz a lancé son rival hors du ring deux fois avant de lui porter un « drop kick » qui a laissé Cox à moitié hors de combat. Thesz n'a eu ensuite qu'à se laisser tomber sur son adversaire pour s'assurer la chute et égaliser les chances du combat.

Voici les sommaires: Lou Thesz, 230, défait Joe Cox, 233, deux chutes de trois. (Cox, 21.15 minutes; Thesz, 10.10 minutes; Thesz, 13.20 minutes, par disqualification.)

Jimmy Coffield bat Bob Russell, une chute, 20.50 minutes. Frank Valois, 210, défait Joe Maynard, 215, une chute, 12.27 minutes, annulé, 30 minutes. Les Ryan, 218, et Albert Mills, 211 annulent, 30 minutes.

profondeur du coeur de ces hommes courageux dont la vie est l'image même du danger qui guette inlassablement des victimes nouvelles.

Et cela nous vaut une oeuvre très brillante, aux résonnances humaines très justes, très vraies: Pierre Brasseur a réuni autour de lui pour l'interprétation des artistes tels que Lucien Galas, Aimos, Bever, Odette Joyeux et la si sympathique Madeleine Robinson.

De plus l'auteur a refusé de tourner en studio. Toutes les scènes ont été tournées dans une vraie mine du Nord de la France. C'est assez dire le réalisme de toutes les scènes. Le coup de grisou est en effet d'une vérité dramatique rarement égalée.

Le second film à l'affiche sera « La Féerie des Ballets Fantastiques » avec la grande danseuse Loi Fuller et les élèves de sa célèbre compagnie.

Loi Fuller danse pour nous les oeuvres les plus belles du répertoire. Musique classique; choré-

graphie par les maîtres modernes. C'est un film inusité que les amis de la danse ne doivent pas manquer.

La félonie de Léopold III

(suite de la page 4) mère, mais au bourgmestre de Bruxelles.

La mort d'Astrid, en août 1935, rompit l'exil d'Elizabeth. Elle retourna à Bruxelles pour reprendre, sur son fils l'influence perdue. On l'accuse avec raison d'avoir été depuis son mauvais génie en se servant de deux auxiliaires: le général Overstraten et le botaniste Van Straelen.

Le roi Léopold n'était nullement qualifié pour agir comme généralissime de l'armée belge. Si la situation était aussi désespérée qu'il l'a prétendu, c'était à son chef d'état de prendre la responsabilité de l'offre d'armistice, et non pas à un général obscur, dénué de toute responsabilité. On lui prête des rêves de grandeur, comme de vouloir régner à la fois sur les Pays-Bas et la Belgique. S'il les réalise, grâce à l'intervention de Hitler, sa félonie ne fera plus aucun doute. Scaramouche.

SOBRÉ EN TOUT- LA BIÈRE ME SUFFIT

SAIS-TU QUE LES BRASSERIES PAIENT PLUS DE \$15,000,000 PAR ANNÉE EN TAXES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES? C'EST PLUS DE \$1,250,000 CHAQUE MOIS POUR AIDER À PAYER LES FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GUERRE!

DUPLESSIS AU CAMP DE CONCENTRATION

Les brillants services que Terre-Neuve rendit à Albion

Cette île fertile en hommes forts et en ressources variées pourrait les rendre au Canada, si elle était annexée de consentement mutuel à notre Dominion. — Les vicissitudes auxquelles elle fut soumise n'empêchèrent jamais sa fidélité au "vieux drapeau".

Continuant la publication de cette série d'articles qu'il poursuit dans "L'Autorité", M. George Wilkinson, ancien Terre-Neuvien domicilié à Westmount, nous fournit de nouveaux détails historiques sur la grande île située à l'entrée du golfe Saint-Laurent et dont il prêche l'annexion au Canada, à cause des avantages que pourraient en retirer les deux parties contractantes:



La félonie de Léopold III

Les tentatives de réhabilitation font surgir toutes sortes de révélations sur les origines, le tempérament et les habitudes de cet ambassadeur.

Les tentatives de réhabilitation en faveur du roi Léopold III de Belgique n'ont pas encore réussi à convaincre les observateurs désintéressés, mais par contre elles ont attiré des flots de lumière sur la personnalité de ce souverain que nous représentait, aux premiers jours de l'invasion de la Belgique, comme le type du roi chevalier.

Nous comprenons parfaitement le Cardinal Van Roey, primate de Belgique et archevêque de Malines ait dû agir comme il le faisait; mais ce blanchissage qui lui était imposé, dans les circonstances, n'a convaincu que ceux qui voulaient le faire.

D'après l'opinion de ses intimes, Léopold était un tempérament faible, instable, soumis aux influences, avec des sursauts d'humeur autoritaire qui jouaient l'énergie quand ils n'étaient qu'une feinte manquée devant la soumission. Il subissait facilement les influences de son entourage et passait tout à tour aux camps les plus opposés.

Du reste, la folie surabondante dans sa famille, sa mère, la reine Elizabeth, du sang des Wittelsbach, roi de Bavière, sort d'une lignée de princes lettrés et fous, dont Louis II, protecteur de Wagner, est le plus fameux. Il mourut par suicide après avoir assassiné son sadisme.

Aussi longtemps que vécut la reine Astrid, sa popularité croissante et son pouvoir sur l'esprit du roi empêchaient de peser trop lourd les influences qui tendaient à l'approcher ce prince incertain. Un drame familial se jouait d'ailleurs autour de sa personne.

J'ai raconté dans un précédent article — écrit M. Wilkinson — comment l'île de Terre-Neuve, au cours d'un nombre incalculable d'années après sa découverte en 1497, avait été tenue dans un état quasi-désertique par des gens qui, en Angleterre, y trouvaient un avantage personnel. Non seulement il était défendu aux pêcheurs de s'établir sur ses côtes, mais afin de décourager toute personne tentée de s'aventurer à l'intérieur, on répandait le bruit que le climat y était brumeux et malsain. Or chacun sait aujourd'hui que c'est tout le contraire et que l'air de Terre-Neuve est au vrai un élixir de longue vie!

Les personnages qui prétendaient avoir des droits acquis sur l'île n'allèrent-ils pas jusqu'à faire adopter par le gouvernement anglais une loi enjoignant à la marine de guerre de bannir sur-le-champ tout individu assez hardi pour vouloir s'y établir, sans se soucier de ce que ce malheureux deviendrait. Un certain sir John Child, je crois, acquit une infamante renommée sous ce rapport. Mais l'officier naval en charge refusa d'exécuter cet ordre diabolique.

Parlant en Angleterre, il y a quelques années, devant un auditoire de "four o'clock tea", l'ex-commissaire britannique Hope-Simpson fit allusion à ce qu'il appelait quelques-unes des "singularités" des Terre-Neuviens, parce qu'ils n'avaient pas voulu vivre comme des "Marklanders". Pour la gouverne de nos lecteurs, Markland est une localité située à quelque 25 milles de Saint-Jean, la capitale, et où, du temps du commissaire Hope-Simpson, on a vu des gens peiner une année durant, sur une espèce de ferme collectiviste, sans recevoir assez d'argent en salaire pour s'acheter un timbre poste.

Après tant de vains efforts, ils durent placer tout leur avoir dans une brouette et revenir au point de départ avec leur femme et leurs enfants. On conçoit que cette expérience engagea peu de Terre-Neuviens à suivre l'exemple de ces malheureux, ce qui poussa l'ex-commissaire Hope-Simpson à déclarer que les Terre-Neuviens étaient trop attachés à leurs baies rocaillieuses pour s'en éloigner. Il aurait pu se dispenser d'ironiser et se rappeler le "bon vieux temps" où les insulaires achetaient de la poudre et des balles pour repousser les envahisseurs, quand l'Angleterre était trop occupée en Europe pour voir aux affaires du Nouveau-Monde.

On ne possède pas de records complets sur les quantités de poissons — saumons, morues, baleines, etc., plus les phoques — qui contribuèrent à la fortune de la mère patrie. L'Angleterre a, envers l'ancien pêcheur de Terre-Neuve, une plus grande dette de reconnaissance qu'on ne peut se l'imaginer. Il ne faut qu'un moment de réflexion pour comprendre ce que je veux dire. Les pêcheries de Terre-Neuve et du Labrador lui procuraient du bon argent sonnant et en grande quantité, en ces temps où l'Europe catholique faisait une

LACHINE ETABLIT LE RECORD DES MARIAGES IMPROMPTUS

Une épidémie de guerre qui fait près de cent victimes en un seul dimanche. — Quand les jongs de mariage et les chapeaux manquent. — Les salaires de nos pédagogues et de leurs satellites. — Ceux qui veulent la ruine de la Commission Scolaire des Saints-Anges.

Lachine, 20. — L'épidémie matrimoniale qui s'est déclenchée d'un bout à l'autre du pays dimanche dernier a fait près de 100 victimes à Lachine, dans les paroisses des Saints-Anges et du Saint-Sacrement. On ne saurait nier à ces jeunes gens une certaine bravoure, car beaucoup parmi eux ne possèdent pas un revenu de plus de \$8 par semaine. On conçoit qu'avec un tel salaire les nouveaux mariés ne feront pas monter le prix des patates et des artichauts.

L'une d'elle se présenta au mari d'une marchande de chapeaux alors absente. Celui-ci, comme de juste, déclara qu'il était bien peu connu par cet article: « Ne vous en faites pas, déclara l'acheteuse, puisqu'il ne m'a pas fallu plus d'une heure pour choisir un mari, je pourrais bien en choisir un chapeau en cinq minutes! » Bref, nous assistâmes à des mariages en série comme ceux du Stadium l'an dernier. Si l'on tient compte de la population de notre ville, il y a tout lieu de croire que Lachine vient d'établir un autre record.

AU DIABLE LA CULTURE PHYSIQUE

Dans d'autres villes, comme Montmagny, par exemple, la guerre ne favorisera guère le développement de l'hygiène et de la culture physique, tel que recommandé par les autorités civiles et religieuses. Les directeurs de l'Œuvre des Terrains de Jeux de Montmagny ont en effet décidé de fermer cette année terrains de jeux et colonies de vacances. Dans un communiqué les directeurs, par la voix de leur vice-président, ont déclaré qu'ils étaient obligés d'en venir à cette extrémité parce que plusieurs corps publics avaient refusé leur collaboration.

Une organisation de ce genre entraîne toujours la dépense d'une certaine somme d'argent, et la municipalité, la Commission Scolaire et plusieurs particuliers en sont venus à la conclusion que ce n'était plus d'aucune utilité pour les jeunes de Montmagny. A moins d'intervention imprévue, ceux-ci passeront des vacances plutôt moroses, n'ayant pour distraction que de se chauffer le ventre au soleil. A Lachine, nous n'en sommes pas encore là, et espérons que nous n'y viendrons jamais, malgré nos déficiences.

Pourquoi ne pas envoyer l'aspirant-dictateur rejoindre le sous-fouhreur Adrien Arcand et son propre ami de coeur le signor "Jim" Franceschini, pour réfléchir sur les dangers du nazo-fascisme au Canada? — Contrats de plusieurs millions donnés sans soumissions à un entrepreneur routier qui prédisait la ruine de la démocratie. — Comment la loi du cadenas n'avait qu'un but: préparer au pays le triomphe de la croix gammée. — Haute protection accordée à l'"Illustration Nouvelle" et autres feuilles subversives.

Il paraît qu'on a découvert une cellule fasciste dans la ville des Trois-Rivières, château-fort de M. Duplessis. Si une plus grande publicité n'a pas été faite autour de cette découverte, c'est que la gendarmerie royale a décidé de faire le silence, désormais, sur ceux qu'elle met à l'ombre. En vertu de cette nouvelle politique, elle espère trouver diverses ramifications qui autrement seraient restées secrètes.

On observera que les envois aux camps de concentration ne se limitent pas aux individus qui exercent leurs activités nazi-fascistes depuis le début de la guerre, mais très loin auparavant, et ce n'est que justice, car ceux qui ont préparé la "Cinquième Colonne" ne doivent pas plus échapper au châtiement que ceux qui ont suivi dans l'illégalité.

Si M. Duplessis lui-même n'a pas été l'un des créateurs de cette "Cinquième Colonne", il en fut certes l'un des protecteurs attitrés, sinon même le grand protecteur, et à ce titre, il a gagné sa place dans un camp de concentration à côté des Adrien Arcand, des Noël Décarie, du major Maurice Scott et surtout de son alter ego le fasciste Vincenzo alias Jim, alias James Franceschini, de Toronto, cet entrepreneur routier auquel il donna pour plus de 3 millions de contrat sans soumissions de 1936 à 1939.

La presse torontoise s'étonne aujourd'hui que cet individu né à Pescara, Italie, et arrivé au pays il y a une vingtaine d'années, sans sous ni maille, ait pu en si peu de temps devenir millionnaire et obtenir au début des hostilités des contrats de guerre pour la construction de dragueurs de mines et d'avions, au coût total de plusieurs millions. Le "Globe and Mail" vient de consacrer au signor Franceschini une étude biographique dans laquelle il énumère ses exploits dans la province voisine. Que n'aurait-il pas écrit s'il avait été au courant des proesses franceschiniennes dans le Québec!

UNE PAIRE D'AMIS: "JIM" ET MAURICE

Dès que M. Duplessis arriva au pouvoir en 1936, il fut aussitôt circonvenu par ce méteque. Franceschini loua de somptueux appartements au Château Frontenac, tout près de ceux du premier ministre, qu'il était ainsi à même d'observer et de dominer. Que de fois on vit le Mauricien se rendre à l'Hôtel du Gouvernement et en revenir dans la somptueuse limousine de l'homme de Pescara! Que de fois on le vit assis tous deux autour d'une table bien servie, sur laquelle les plus coûteuses victuailles et les vins les plus renommés se mêlaient dans un tout harmonieux et appétissant! Nos entrepreneurs canadiens-français ne recueillaient que les miettes tombées de la table de ces riches, c'est-à-dire de très petits contrats, tandis que les gros allaient automatiquement au signor Vincenzo, plus connu sous le surnom de "Jim" par les amis, dont le plus notable était le chef d'une Union Nationale, qui était bien plutôt internationale dans ses buts et ses moyens.

On sait aujourd'hui que dans le même temps Franceschini souscrivait à toutes les oeuvres fascistes, particulièrement à cette Casa d'Italia, dont il a fallu arrêter les activités à Montréal; qu'il plaça à la place d'honneur, dans ses bureaux, le portrait du Duce, auquel il avait fait cadeau de deux magnifiques poneys choisis sur sa ferme Dufferin, près Toronto, et qu'il ne se gênait nullement de préférer la victoire ultime des jours totalitaires sur les démocraties.

Les journaux ont rapporté, l'été dernier, les nombreuses querelles surgies entre l'opulent entrepreneur et les braves gens de la région du nord de Montréal qu'il ne se gênait guère de bluffer, tromper et exploiter dans la construction de la route Saint-Jérôme-Mont-Laurier. M. Duplessis, alors procureur-général, prit fait et cause pour son protégé et envoya même à la rescousse la police provinciale, chargée de maintenir en place les ouvriers italiens qui prenaient celle de nos

Classification des humains en quatre tempéraments...

M. J. Duvivier en Amérique

Le grand cinéaste français "tournerait" à Hollywood et dans le Québec. — France-Film premier bénéficiaire.

M. Julien Duvivier, le célèbre metteur en scène français, est passé par New-York, en route vers Hollywood. Il n'y a pas encore si longtemps, M. Duvivier était venu au Canada avec de grands acteurs français Madeleine Renaud et Jean Gabin, afin de tourner les extérieurs du film "Maria Chapdelaine", tiré de l'oeuvre de Louis Hémon. Espérons que M. Duvivier fera aussi quelques incursions dans notre pays.

Il aurait l'intention de tourner des films français et même de "doubler" des productions américaines grâce à l'apport d'artistes parisiens, en donnant ainsi un renouveau de vie à l'industrie cinématographique française, presque complètement annihilée depuis la guerre. L'effort de M. Duvivier est louable. Déjà, ici à Montréal et dans les environs, une compagnie anglaise est en train de tourner un film de grande envergure: "Sans la 16ème parallèle". Puisque l'exemple est donné, aux Français de montrer qu'ils ne sauraient rester en arrière, d'autant plus que le film est devenu l'un des plus efficaces moyens de propagande.

Espérons que M. Duvivier remportera un franc succès, et l'industrie cinématographique française avec lui. France-Film serait le premier à en bénéficier, car ses réserves s'accroîtraient d'autant, et les Canadiens-Français l'encourageraient comme par le passé.

J. A.

L'Océan chez soi

Même si vous ne pouvez aller à la mer, cet été, rien ne vous empêche d'éprouver les bienfaits des bains à l'eau salée. De tout temps, on a recommandé le sel pour tonifier la peau et renforcer l'organisme, car il soutire l'excès d'humidité du corps humain et stimule celui-ci. Pour qu'un bain d'eau salée à domicile équivaille à peu près à un bain de mer, on conseille de verser un tiers de litre de sel, de n'importe quel gros sel, par gallons d'eau. Comme on fait généralement couler de 15 à 20 gallons d'eau dans une baignoire, il suffira d'y mettre 5 livres de sel pour profiter des vertus d'un véritable bain de mer.

Pointes sèches

Lors de la convention du Barreau rural de la province, tenue il y a quelque temps, d'intéressantes propositions ont été acceptées par ce groupement important d'avocats, dont certains sont des vœux exprimés aux autorités publiques alors que d'autres dépendent, pour leur exécution, de l'ordre lui-même. Nous reproduisons ici les conclusions formulées par cette convention, certains qu'elles intéresseront nos lecteurs qui s'occupent des questions légales:

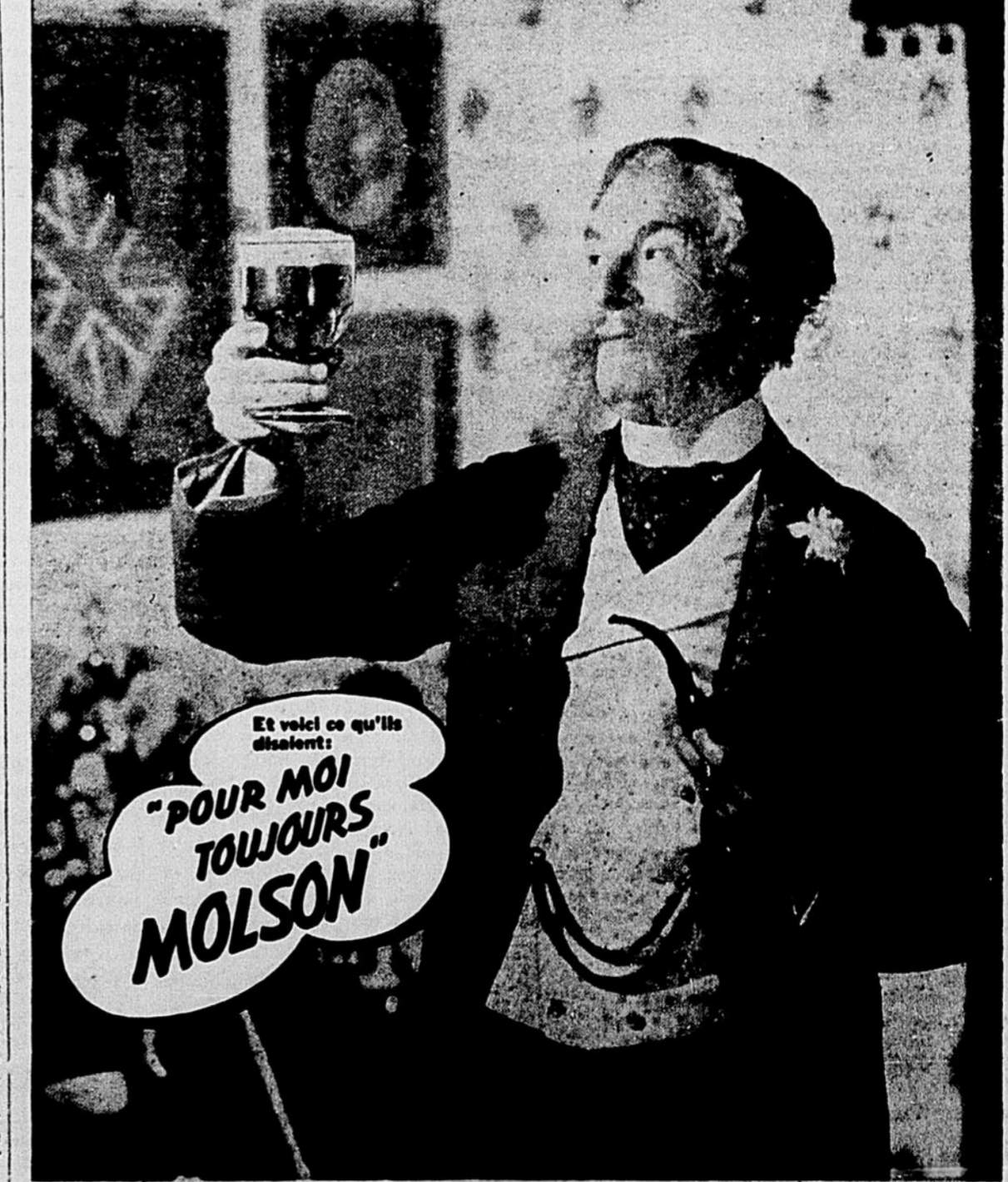
- 1) — Maintien de la juridiction de la Cour Supérieure en matière d'expropriation;
- 2) — Traitement annuel fixé des avocats de la Couronne et nomination d'un agent de la police provinciale dans chaque district;
- 3) — Réduction des frais de témoignages;
- 4) — Expression du désir que soit fondée une revue doctrinale de droit par le conseil général du Barreau et les universités de la province.

Les avocats connaissent leurs besoins et nous ne doutons pas que nous pourrions de signaler le désir, qui est exprimé, qu'une revue de droit soit fondée et dirigée conjointement par le Barreau et les universités. Depuis quelques années, dans notre province, et c'est malheureux, on semble s'éloigner, en matière de droit civil, de l'esprit français et la jurisprudence prend une part trop prépondérante en ce domaine. Nous ne voulons pas ouvrir l'étroite discussion, à savoir si la méthode française est préférable à l'anglaise, mais puisque nous avons combattu si longtemps pour le maintien de nos lois civiles françaises, pourquoi tenter de les détruire en leur insérant un esprit contraire. Les savants présidents des tribunaux pourraient faire un effort et, au lieu de copier des jugements déjà rendus en la matière, ils pourraient considérer le cas concrètement et porter un jugement à base de doctrine.

A cette même convention, nous remarquons aussi une proposition qui démontre que les savants procureurs savent prendre les intérêts de leurs clients. Ils ont en effet demandé la réduction des frais de témoignage. Voilà une heureuse idée qui permettra à bien des parties, si le vœu est réalisé, de présenter devant les tribunaux des preuves plus complètes et rendre la justice plus équitable. Les disciples de Thémis, c'est une simple suggestion que nous présentons, auraient pu profiter de l'occasion pour demander la réduction de leurs propres frais lorsqu'ils plaident devant les cours de justice. Mais ne leur demandons pas, d'un autre côté, une abnégation dont nous-mêmes ne serions pas capables.

Samedi dernier, le gouvernement fédéral, en apportant à la population de nouveaux détails sur l'enregistrement national, annonçait que ceux qui se marieraient après minuit, le 15 juillet, seraient considérés comme célibataires en regard de la conscription. Ce qui devait arriver et arriva. Durant la journée de samedi et surtout le dimanche, il y eut dans la province et principalement à Montréal, des mariages en série. Cette course au conjugal a laissé très perplexes la partie bien pensante de notre population et nous nous demandons avec anxiété ce qui résultera de ces mariages faits à la course. En plusieurs endroits, les futurs mariés sont arrivés sans baptistère et chose plus inconvenable encore sans anneau nuptial. Nous ne blâmerons certainement pas les officiants qui n'ont fait que remplir leur devoir en bénissant ces unions qu'aucun empêchement n'invalide. Ceux qui sont réfractaires ce sont ces jeunes gens qui n'ont pas pu tout le long de leurs actes et se sont lancés, c'est le cas de le dire, dans une aventure qui pourra leur coûter bien des troubles. N'est-ce pas aussi faire preuve d'un manque de patriotisme. Puisque le gouvernement a imposé la conscription pour la défense de notre pays, ces jeunes gens, par leur acte irréfléchi, se sont mis en posture pour ne pas être conscrits et refusent donc, par ce fait, de défendre leur pays au cas d'attaque. Encore une fois, cette pointe au mariage a désagréablement surpris un bon nombre de nos

COMMENT S'HABILLAIENT LES VIEUX MESSIEURS EN 1845



Et voici ce qu'ils disaient: "POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT